

Intitulé du Poste : 2-4 Chargé de mission académique Professeur-coordonnateur de pôle de formation : 1 er degré

<p>Compétences attendues</p>	<p>Détenteur du CAFIPEMF ou équivalent Maîtriser l'ingénierie de la formation d'adultes (Présentiel et à distance) Connaître et mettre en œuvre la démarche de projet Avoir de solides capacités organisationnelles et d'écoute Savoir travailler en équipe Partager des informations, gérer les aléas. Maîtriser les outils informatiques de gestion. Travailler en collaboration en ligne avec les outils de communication appropriés. Être organisé et méthodique, rigoureux et fiable. Être autonome. Savoir écouter et exprimer ses idées. Avoir le sens des responsabilités, le goût de l'initiative. Être capable de réactivité</p>
<p>Missions</p>	<p>Dans le cadre de l'ingénierie de formation, et pour son domaine de responsabilité, le professeur coordonnateur de pôle se voit confier, sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR) responsable de la Formation Continue et en liaison avec les corps d'inspections (IEN A au DASEN), les inspecteurs de circonscription les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les demandes et organiser les actions de formation <ul style="list-style-type: none"> • - Assurer le suivi des inscriptions des personnels • - Accompagner les correspondants de formation dans l'élaboration et la mise en œuvre du PAF - Faire le bilan de la mise en œuvre des formations pour le pôle <p>Il est formateur référent laïcité Accueillir le public de formateurs Elaborer le PAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 Analyser les besoins, 0 Coordonner l'élaboration du cahier des charges du Plan Académique de Formation, 0 Contribuer à l'élaboration à la mise en Œuvre et au suivi du plan de formation. 0 Participer à l'édition, à la diffusion et à sa mise en ligne du Plan Académique de Formation (PAF). 0 Evaluer le PAF et sa mise en œuvre : définition et respect des priorités, assiduité des stagiaires, respect des coûts. <ul style="list-style-type: none"> • Assurer des formations • Assurer des tâches administratives : Secrétariat • Assurer le suivi pour le pôle des inscriptions des personnels. • Être l'interface privilégiée entre les inspecteurs, les enseignants et le CANOPE pour accompagner la mise en place des parcours FOAD,
<p>Conditions d'exercices</p>	<p>Pour effectuer cette mission, l'intéressé bénéficie d'une décharge complète. A la fin du troisième trimestre, il transmettra à l'IA-IPR responsable de la formation continue un rapport d'activité sur la mission qui lui a été confiée.</p>